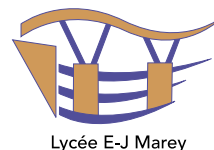


Lycée Étienne-Jules MAREY - Beaune

*Se forger une culture,
pour bâtir son avenir.*



FILIÈRES GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES

Comment entrer en seconde générale et technologique au lycée Marey ?

» Le lycée Marey est votre lycée de secteur :

Vous serez alors affecté en priorité au lycée Marey si cela correspond à vos vœux.

» Le lycée Marey n'est pas votre lycée de secteur :

Vous pouvez demander une dérogation de secteur pour intégrer notre établissement (l'imprimé est à demander à votre collège lorsque vous formulerez vos vœux d'orientation).

Les critères de dérogation possibles pour être affecté au lycée Marey sont les suivants:

- Élève souffrant d'un handicap.
- Élève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité du lycée.
- Élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé au lycée Marey.
- Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche du lycée.
- Autre motif : par exemple, une filière ou un enseignement propre au lycée Marey vous intéresse, vous pouvez invoquer cette raison pour faire votre demande de dérogation.

Les familles doivent formuler des vœux d'affectation en fin d'année de 3^{ème} (Procédure AFFELNET).

Fin juin, les décisions d'affectations sont communiquées aux familles qui doivent alors procéder à l'inscription des élèves dans notre établissement.